



Le journal de la commune de Générac

Juillet 2019

Sommaire

Notre commune p. 2 à 10

L'école p. 11

La vie associative p. 12 et 14

AMSAD.HG p. 15

M.S.P.B. p.16

Les numéros utiles p. 18

Les acteurs économiques p. 19

Jouons un peu p. 20

L'agenda

Kermesse des écoles samedi 29 juin

A savoir

Désormais le ramassage des ordures est effectué même les jours fériés (sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier).

Voir le calendrier de collecte p. 22

Le mot du Maire

Chères Généracaises, Chers Généracais,

Je m'étais engagé à vous tenir informé de l'évolution de notre commune sur les travaux et les projets sur lesquels nous travaillons avec l'équipe municipale.

Au fur et à mesure que vous feuillèterez ce journal, vous découvrirez tout ce que nous avons réalisé depuis janvier 2019 et vous comprendrez que certaines tâches étaient prioritaires et nécessaires (mise aux normes de sécurité par exemple). Certains travaux ont demandé beaucoup de temps aux employés communaux ainsi qu'aux volontaires du Conseil Municipal.

Vous trouverez aussi des informations sur les quatre gros projets qui vont être lancés dans les années à venir.

Je remercie les citoyens qui prennent un peu de leur temps pour ramasser les détritiques sur la voie publique (bouteilles, papiers, etc..) et ceux qui ont participé à la création du nouvel accès pour les livraisons pour les fournisseurs de l'école.

Actuellement les services de l'hygiène et de l'environnement effectuent des contrôles de conformité des assainissements individuels sur la commune. Ces contrôles sont obligatoires et nous vous demandons de réserver un bon accueil aux personnes qui se présenteront chez vous. Je vous rappelle que les eaux usées ne doivent pas être rejetées dans les fossés ou sur la voie publique sans traitement préalable.

Il nous reste encore beaucoup de travail et si tous les Généracais continuent à faire preuve d'autant de bonne volonté, la commune redeviendra une commune dynamique dans laquelle il fait bon vivre.

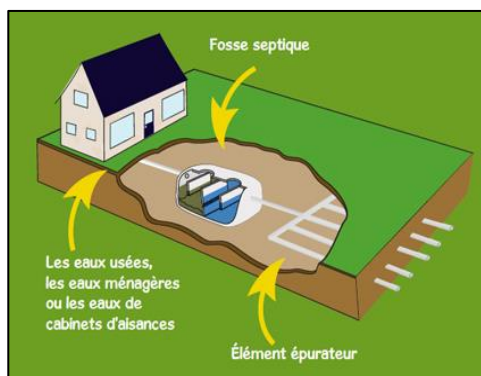
L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous de très bonnes vacances.

Daniel Chillon

Pour bien vivre ensemble, nous devons respecter quelques règles

L'évacuation des eaux usées

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...).



Ces eaux ne peuvent pas être rejetées en l'état dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Les eaux usées doivent donc au préalable être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Dans notre commune nous ne disposons pas de tout-à-l'égout. Par conséquent, **c'est le propriétaire qui a l'obligation de mettre en œuvre sa propre installation d'assainissement et doit l'entretenir régulièrement sous peine de sanction financière.**

Le S.I.A.E.P.A. du Bourgeois, organisme chargé des contrôles, nous a déjà signalé des alertes pollutions sur nos rivières à Ragonneau et à Bret en 2017.

Le Maire a alerté les Généracais qui n'étaient pas aux normes de façon à leur éviter une amende.

Certains ont réagi rapidement et nous les remercions.

Le S.I.A.E.P.A. organisera prochainement une réunion publique sur la commune pour nous informer des dispositifs réglementaires concernant l'assainissement individuel.

Tout feu tout flamme

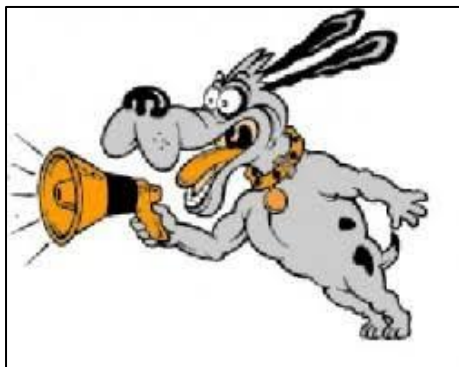
Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler dans son jardin :



- l'herbe issue de la tonte de la pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus de taille de haie, d'arbuste, d'élagage et de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou faire l'objet de compostage.

Nuisances sonores liées aux animaux



En Gironde, c'est l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 qui dit que « Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

Tonte le dimanche



C'est le même arrêté qui fixe les horaires autorisant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par « des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore » (tondeuses, perceuses...).

Ainsi, ces travaux sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

« Des actes chèvres »



« J'ai pu constater un acte très citoyen sur la commune, un exemple à suivre. Un Généracais a mis ses chèvres dans les bois : plus efficace et écologique qu'une débroussailleuse. Merci »

D. Chilon

Les travaux effectués depuis le début de l'année

Nouveau chemin de livraison pour la cantine



Une bonne idée, un peu d'huile de coude et voilà le nouveau chemin de livraison pour les fournisseurs de la cantine scolaire.

La cantinière n'est plus obligée de sortir pour ouvrir le portail : les camions arrivent directement en marche arrière devant la porte et les livraisons sont bien plus pratiques pour tout le monde 😊.



Le revêtement que nous avons employé pour ce chemin est du béton concassé. Afin d'optimiser la location du rouleau, nous avons utilisé le reste du matériau sur la route aux Rosiers.

Peinture des murs de l'école




Les murs de l'école, côté cour, ont été repeints.

Entretien régulier du cimetière

Suite à vos nombreux retours et à une réorganisation du planning des agents techniques, nous avons pu entretenir de façon plus régulière notre cimetière. Dans l'année, nous vous convierons à une journée citoyenne pour que, tous ensemble, nous puissions continuer à entretenir ce lieu. Si vous êtes témoins de dégradations au cimetière, merci de nous le signaler.

Bandes de stop « municipales »

Afin de sécuriser nos routes pour les Généracais et tous ceux qui traversent notre commune, nous avons repeint toutes les «lignes d'arrêt» qui accompagnent  les panneaux de nos routes municipales.

Le lavoir des Drouillards

Lors de la cérémonie des vœux, il nous a été signalé des dégradations sur le lavoir situé aux Drouillards.

Nous avons sécurisé les lieux et commencerons les réparations prochainement. Nous remercions les habitants vigilants qui nous ont signalé ce fait ce qui nous a permis d'agir rapidement afin d'éviter tout incident.



Les panneaux de signalisation des lieux dits

Notre maire, artiste peintre, a commencé à remettre en état les panneaux de signalisation de nos hameaux. Le résultat en photo :



Des fleurs pour le parking de l'église



150 œillets d'inde gracieusement donnés à la mairie ont été plantés aux abords de l'église 😊

Les « pissotières » de l'école

Le carrelage du sol a été changé de façon à refaire une contre-pente et faciliter l'évacuation des eaux.

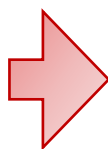
La salle des fêtes : sécurité et accessibilité

Une rampe a été posée au niveau des escaliers menant à l'estrade.

Les toilettes vont être modifiés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite :

- la colonne sous le lavabo va être enlevée
- une des « pissotières » va être rabaissée.

Remplacement du panneau d'affichage du cimetière et pose de la main courante



Nouveautés et projets en cours et à venir

Repas des aînés de la commune

Vous avez ou vous allez avoir 70 ans ou plus en 2020, pour cette occasion la commune, en partenariat avec le Trait d'Union, vous convie à un repas dansant avec orchestre le **dimanche 12 janvier 2020** à la salle des fêtes René Mariochaud. Surveillez bien vos boîtes aux lettres, les invitations avec coupon réponse seront distribuées au mois de septembre.



Accueil des nouveaux habitants sur la commune



Lors de votre installation à Générac, que vous soyez propriétaire ou locataire, nous vous invitons à venir vous présenter à la mairie. De cette façon, vous pourrez être informé de l'actualité communale et des bonnes pratiques mises en place. Vous avez un nouveau voisin ? N'hésitez pas à lui dire de venir se présenter à la mairie 😊.

La voirie

Nous avons acté un projet de rénovation des routes sur la commune sur 3 ans. Cette année nous commençons par « Le moulin », « Les rosiers » et le « Candelon » pour un montant de 19 073, 83 euros (soit 29 867,83 € moins 9 025 € de subvention du Conseil Départemental).

Nous poursuivrons sur les 2 années suivantes par les routes les plus abimées.

Tout au long de l'année, nos employés communaux font du point à temps sur nos routes pour réparer la chaussée là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule par exemple.

L'école

Nous avons appris au mois d'avril qu'à la rentrée prochaine nous accueillons une nouvelle classe à l'école de Générac. Nous avons dû prendre rapidement des décisions et voici ce qui a été décidé:

- la bibliothèque sera transformée en salle de classe.
- la garderie du matin et du soir se fera dans la salle des associations

Cette organisation est temporaire.

Nous vous tiendrons informé de nos projets pour la rentrée 2020/2021.

Démolition d'un bâtiment à Bret



Le projet qui a débuté avant le début de notre mandat se concrétise. La démolition du bâtiment « en ruine » situé à Bret devrait se faire cet été.

La salle des fêtes

Notre prochain projet sera l'agrandissement et la mise aux normes de sécurité de la cuisine de la salle des fêtes René Mariochaud. Nous profiterons de ces travaux pour créer des espaces de stockages pour nos associations pour entreposer leur matériel en toute sécurité.

Réhabilitation de l'ancienne Poste



Nous avons lancé une étude sur la réhabilitation de l'ancienne poste. Aidés de Gironde Ressources (organisme qui nous permet de connaître les subventions auxquelles nous avons droit) et d'un architecte, nous envisageons de faire 3 logements. Cette réalisation serait une opération « blanche »: le montant des loyers couvrira les mensualités du crédit. Ce projet pourrait voir le jour d'ici trois ans. A suivre...

Les lampadaires

Nous avons décidé de remplacer la totalité des lampadaires de la commune dans les 4 prochaines années. Les 12 premiers seront remplacés cette année pour un montant de 4755,03 euros (nous avons obtenu 2414 ,97€ de subvention). Cela nous permettra de supprimer toutes les ampoules à vapeur de mercure, polluantes et énergivores, pour les remplacer par des ampoules led bien plus économes.



En conclusion, ce projet va nous permettre de faire des économies et d'agir pour la planète.

Exposition « Gènerac et ses artistes »



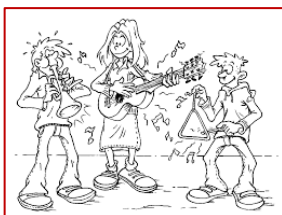
Vous avez des anciennes cartes postales et photos de Gènerac, anciennes photos de classe et vous être prêt à nous les prêter pour que l'on puisse les numériser et les exposer ?



Vous êtes un artiste amateur Gèneracais ?
Peinture, sculpture, photographie, mosaïque, etc... : nous souhaitons prochainement faire une exposition de vos créations.

Vous vous êtes reconnus ? Merci de contacter la mairie.

Un concert dans l'église ?



Vous êtes musicien et ou chanteur amateur et souhaitez partager et faire profiter les Gèneracais votre passion ?
Avec l'Association pour la restauration et l'entretien de l'église de Saint Genès de Gènerac, nous vous proposons d'organiser un moment d'échanges dans l'église qui dispose d'une acoustique formidable.

N'hésitez pas à contacter la mairie

La salle des fêtes René Mariochaud



Vous souhaitez réserver la salle des fêtes,
contactez la mairie au : 05 57 64 74 28.

Le tarif pour la saison estivale (sans chauffage)

Habitants de la commune

- ↳ 1 jour : 95€
- ↳ 2 jours : 125€

Hors commune

- ↳ 1 jour : 155€
- ↳ 2 jours : 185€

Cautions

- ✓ 100€ pour le ménage
- ✓ 300€ pour la dégradation des biens mobiliers et immobiliers
- ✓ 50€ pour le tri des déchets

Des arrhes d'un montant de 50€ seront demandées lors de la réservation.

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- le Mardi et le jeudi de 13h à 17h

Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous.

Tel : 05 57 64 74 28 // @ : generac-mairie@wanadoo.fr

i Le secrétariat sera fermé pour les congés d'été du 12 août au 2 septembre. Pendant cette période, pour toute urgence, vous pourrez contacter le maire ou les adjoints :

M. Chilon 06 13 17 99 70 / M. Héraud 06 86 97 18 64 /

Mme Cadusseau 06 32 22 44 70

L'école communale



Les horaires de l'école primaire de Générac (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

- ouverture du portail à 8h50
- classe de 9h à 12h
- repas & récréation de 12h à 13h30
- classe de 13h30 à 16h30

Les horaires de l'école maternelle de Saugon (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

- ouverture du portail à 9h
- classe de 9h10 à 12h10
- repas & récréation de 12h10 à 13h40
- classe de 13h40 à 16h40

La garderie scolaire de Saugon est ouverte de 7h à 9h et de 16h40 à 19h.

La garderie scolaire de Générac est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 19h10.

Elle est payable au trimestre à réception des factures du trésor public, ou au mois, si vous optez pour le prélèvement automatique. Les tarifs : 1€ l'heure et 0.50€ la 1/2 heure. Il est demandé aux parents de *signer obligatoirement le cahier d'émargement* le matin et le soir.

Un bus fait la liaison entre les deux écoles. Vous amenez et récupérez vos enfants à l'arrêt de bus de la maternelle de Saugon (contactez le SIRP pour plus de renseignements) :

- ✓ départ 8h50 le matin (impératif !)
- ✓ arrivée 16h40 l'après midi

Pour le centre de loisirs le mercredi, merci de contacter de la Communauté de Communes de Blaye.

Pour plus de renseignements concernant l'école, vous pouvez contacter le **SIRP** par téléphone au **05 57 64 74 28** ou par mail generac-sirp@orange.fr

Les menus de la cantine sont disponibles sur le site internet de la commune <http://www.generac33.fr>

Solutions des jeux

<p>Rébus 1 : la baleine est un mammifère (la/balle/laît/ nœud/hate/ t'un /mat/miè/ fer) Rébus 2 : ne remet pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui ! (nœud/Rœufs/ma/pas/à/ma ins/ce/quene/tu/pœufs/fer/ea n/jour/huit)</p>	<table border="1"> <tr><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td></tr> </table>	1	8	2	9	7	3	4	6	5	4	5	9	8	6	2	1	7	3	6	7	3	1	4	5	9	8	2	7	1	6	2	3	9	8	5	4	9	2	4	5	8	6	7	3	1	5	3	8	7	1	4	6	2	9	3	4	7	6	2	1	5	9	8	2	6	5	4	9	8	3	1	7	8	9	1	3	5	7	2	4	6	<table border="1"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>	8	1	9	7	8	5	2	4	4	7	5	1	2	6	9	3	9	1	3	8	6	4	2	5	7	4	3	9	1	5	6	8	7	2	6	7	5	2	8	9	3	4	1	1	2	8	7	4	3	9	6	5	7	9	2	4	3	5	1	8	6	5	8	4	6	2	1	7	3	9	2	5	6	3	9	7	4	1	8		<p>Le petit chaperon rouge doit prendre le chemin pour retrouver son</p>
1	8	2	9	7	3	4	6	5																																																																																																																																																												
4	5	9	8	6	2	1	7	3																																																																																																																																																												
6	7	3	1	4	5	9	8	2																																																																																																																																																												
7	1	6	2	3	9	8	5	4																																																																																																																																																												
9	2	4	5	8	6	7	3	1																																																																																																																																																												
5	3	8	7	1	4	6	2	9																																																																																																																																																												
3	4	7	6	2	1	5	9	8																																																																																																																																																												
2	6	5	4	9	8	3	1	7																																																																																																																																																												
8	9	1	3	5	7	2	4	6																																																																																																																																																												
8	1	9	7	8	5	2	4																																																																																																																																																													
4	7	5	1	2	6	9	3																																																																																																																																																													
9	1	3	8	6	4	2	5	7																																																																																																																																																												
4	3	9	1	5	6	8	7	2																																																																																																																																																												
6	7	5	2	8	9	3	4	1																																																																																																																																																												
1	2	8	7	4	3	9	6	5																																																																																																																																																												
7	9	2	4	3	5	1	8	6																																																																																																																																																												
5	8	4	6	2	1	7	3	9																																																																																																																																																												
2	5	6	3	9	7	4	1	8																																																																																																																																																												

La kermesse de l'école

Samedi 29 juin, après le spectacle dans la salle des fêtes, petits et grands se sont retrouvés dans la cour de l'école pour jouer et profiter du beau temps.



Pêche à la ligne, « lapinodrome », ateliers maquillage, tombola ...

Après l'apéritif offert par les instituteurs, repas et karaoké ont clôturé cette belle journée.



Sortie scolaire du jeudi 4 juillet à la ferme aux Lamas de Brandacot à Saint Paul



Des dictionnaires pour nos CM2

Cette année encore, le SIRP a offert des dictionnaires aux élèves du CM2. Nous leur souhaitons de belles aventures au collège.

Nous avons profité de cette occasion pour remercier aussi les instituteurs pour leur investissement tout au long de l'année.





Générac devient Mairie Vigilante et Solidaire !

En France, un cambriolage a lieu toutes les **90 secondes**. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires®** rétablit confiance et sérénité au sein de nos communes. Dans les quartiers de Voisins Vigilants et Solidaires, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à **-40% par an**.

Au vu des communautés de Voisins Vigilants et Solidaires qui ne cessent d'augmenter dans notre commune, nous avons décidé de soutenir le dispositif en devenant **Mairie Vigilante et Solidaire**.

Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.

La plateforme **Voisins Vigilants et Solidaires** est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants de la commune grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.



Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre ou de créer une communauté de Voisins Vigilants et Solidaires !

Ainsi, vous pourrez partager entre autres publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore, **envoyer des alertes** que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, **l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.



Si vous n'avez pas internet, pas de panique ! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06 47 49 26 26** (non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS** qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre quartier et par votre mairie.

Vous n'avez pas pu assister à la réunion publique de présentation du 21 juin et vous souhaitez plus de renseignements ? N'hésitez pas à vous rapprocher des adjoints Roland Héraud et Emmanuelle Cadusseau via un mail à la mairie.

La vie associative à Générac

Voici les différentes associations présentes sur la commune ainsi que l'agenda des manifestations à venir.

ACCA : association de chasse de Générac

Lors de notre dernière assemblée générale le 7 juin, nous avons décidé :

- De faire 6 lâchers cette saison
- La réciprocité pour le migrateur pour la saison prochaine.

La vente des cartes de chasse se fera le dimanche 8 septembre à la salle des associations (à côté de l'église).

Pour les battues (chevreuils et sangliers), vous pouvez prendre contact avec M. Lalaude, président de l'association.

Le Président

A.C.H.G : Association des Consommateurs de Haute Gironde

L'Association des Consommateurs de Haute Gironde dont le siège social se trouve à Générac, se tient à la disposition de tout public pour d'éventuels renseignements sur leurs Droits à la Consommation ou s'ils le désirent, nous pouvons intervenir en leurs noms à l'encontre de leurs interlocuteurs « peu scrupuleux des lois » pour régler les litiges à l'amiable dans un 1^{er} temps, ce que nous faisons le mieux avec un taux d'environ 90% de réussite.

Pour vos rendez-vous ou autres renseignements merci de contacter le :

- **Tél : 06 13 17 99 70**
- **Adresse mail : assoconsom@orange.fr**

Toute personne motivée, pour nous rejoindre, sera la bienvenue, la formation est faite par nos soins.

Le Président

Activ Gym



Activ Gym vous propose des cours de gymnastique pour tous les âges et tous les niveaux dans la salle des fêtes de la commune.

Gym douce : stretching, abdos-fessiers, etc... et détente en fin de cours.

Exercices adaptés aux séniors (bien être articulaire, travail de l'équilibre).

Quand : le lundi de 18h30 à 19h30 – **Animatrice** : Karine Cadusseau, professeur diplômé d'état.



1^{er} cours d'essai offert. Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre aux numéros suivants : 05 57 64 62 16 ou 05 57 64 55 10.
La présidente



Association pour la restauration et l'entretien de l'église de Saint Genès de Générac

Le 19 avril dernier, suite à la démission de Micheline BRAUD, sa présidente qui œuvrait depuis près de 20 ans et dernier membre de l'association, il a été procédé à un vote pour la mise en place d'un nouveau bureau :

Présidente : Mme Véronique Tessonnaud

Trésorière : Mme Micheline Braud

Secrétaire : Mme Marie Eymas

Rappelons que l'association, créée en 2001, a pour objet, comme son nom l'indique, de veiller à l'entretien courant de l'église, assuré jusqu'ici par Mme Braud. Ménage, préparation des messes, fleurissement de l'église, mais aussi et surtout accueil des utilisateurs du lieu lors des cérémonies ou des concerts organisés en son sein, autant de « petites choses » que notre ancienne présidente assumait toute l'année, se rendant disponible pour tous. L'association a aussi permis la réalisation de travaux de restauration.

Les gros travaux sont quant à eux pris en charge par la municipalité. Ainsi des travaux de peinture seront bientôt réalisés et la consolidation du plancher qui soutient la cloche est à programmer. Il est aussi envisagé de bloquer l'accès du clocher aux pigeons (reste à déterminer par quel moyen). Les nouveaux membres, motivés pour prendre la relève, sont prêts à se retrousser les manches et comptent bien accueillir de nombreux nouveaux adhérents. La répartition des tâches sera ainsi facilitée et des projets visant à mettre en valeur notre patrimoine local pourront voir le jour. Pour mémoire, la cloche de Saint Genès, qui date de 1519, est classée au titre d'objet protégé aux monuments historiques depuis juillet 1903 !

Les statuts de l'association sont en cours de modification et l'assemblée réunie le 15 juin a voté le montant de la cotisation annuelle qui s'élève donc pour 2019 à 5€ (année civile).

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Véronique Tessonnaud 0682473651

La présidente

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Générac vous propose des animations tout au long de l'année : bourse aux vêtements, repas dansant, réveillon du nouvel an, salon des « petites mains créatives », concert de rock, etc...



Soirée paëlla



Repas des quartiers

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez-nous au 06 17 18 43 53.

La présidente

Grain de sel

Voici un retour sur nos activités de cette année.

Le 9 et 10 mars, une quarantaine de personnes ont passé le week-end à Arcizans-Dessus où ils ont pu pratiquer le ski, faire de la randonnée, de la thalasso et passé de bons moments dans le centre d'accueil.



L'atelier théâtre, mené par Christiane Moutet, a lieu tous les mercredis soirs dans la salle des fêtes de Générac. La dizaine de participants est en pleine création et nous proposera bientôt une représentation.



Depuis le mois de mars, un atelier de chant choral a débuté. Il est dirigé par Melody Paris, il réunit environ une quinzaine de personnes tous les mardis soirs à 20h30 dans la salle du bar à Générac.



Le samedi 18 mai, Grain de Sel organisait sa veillée jeux à la salle des fêtes de Générac. Une trentaine de participants, adultes et enfants ont joué au tarot, à la belote et ont essayé de nombreux jeux de société : Mystère, I Know, Dixit, Mixmot...

L'année a été clôturée par la traditionnelle sortie vélo Générac-Lac de Saint Christoly par les pistes forestières.

Reprise des activités en septembre :

- **Le 10 :** Chorale à Capella à 20h30 salle des fêtes de Générac. Anne Lyse, Chef de chœur vous propose un répertoire contemporain et d'apprendre les techniques vocales. Si vous aimez chanter, alors venez nous rejoindre dans une ambiance musicale et conviviale. Ouvert à partir de 17 ans

- Le 11 : Atelier théâtre à 20H salle des fêtes de Générac.
- Le 20 : Ping Pong, badminton, football, Culball (jeu adoré par les enfants et inventé par notre président), pétanque, palais breton.... Didier et son équipe vous attendent les vendredis à 18H.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, merci de contacter Mme Moutet au 0674044460.

Le président

Iban son combat face à Duchenne

Notre association a pour but de réaliser et financer les rêves d'Iban, financer l'achat de matériel et l'aménagement du logement pour améliorer son quotidien, partager son histoire avec d'autres familles, informer et faire connaître la maladie et son quotidien.

Pour le téléthon 2019, nous collectons à nouveau les piles usagées.

Contact : Mme Berry 06 35 20 46 44

La Rétromobile Gabaye

Pour sa cinquième édition La Rétromobile Gabaye organisait le 12 mai 2019 la Bourse exposition autos, motos, tracteurs et moteurs extraordinaires à Générac.

La météo était favorable et les amateurs ont répondu « présent ».

Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité qui nous ont ouvert l'espace public mais aussi nos amis Christian Noble, Eric Pascal, Daniel Tavernier, Jean Pierre Gilet, Antonio et tous les bénévoles qui ont contribué à cette manifestation, participation qui confère à cet événement un esprit de solidarité communale.

Il y en avait pour tous les goûts.



Christian Mariochaud organisait avec brio toute la partie agricole...

De nombreux vieux, voire très vieux tracteurs étaient exposés mais aussi actifs sur le terrain notamment aux labours où se « confrontaient » courtoisement papy Rossignol nonagénaire très expérimenté et la génération montante Victor 14 ans, Mathieu 22 ans et bien d'autres spécialistes du travail à l'ancienne.

Une magnifique machine à vapeur aux cuivres rutilants actionnait bielles et roues et laissait échapper sa fumée blanche... après de très longues années elle était toujours capable et fière de l'être.

Une Citroën B14 à gazogène rappelait les années difficiles entre 1939 et 1945... à défaut de pétrole le gaz issu du bois servait de carburant... Il fallait alors bien anticiper son démarrage ...



Nos voisins de Dordogne exposaient des moteurs extraordinaires, notamment un moteur d'avion « Broussard », un Pratt et Withney en étoile ainsi que plusieurs autres particulièrement ingénieux. Mon moteur CLM diesel 2 temps à pistons opposés a catégoriquement refusé de démarrer, à la suite de quoi, il me reste du travail en atelier...

De l'autre côté, le secteur bourse d'échange où l'on pouvait chiner quelques pièces pour les collectionneurs ou découvrir des ferrailles surprenantes pour les néophytes. Entre temps le petit tracteur/remorque de Trésor promenait les visiteurs autours de l'exposition.

De nombreuses autos anciennes ou prestigieuses (ex : AC Cobra entre autres) sont venues s'exposer et certaines d'entre elles proposaient des promenades autour du village.

La buvette et la restauration étaient assurées par les volontaires de l'association. Ils y mettent tout leur cœur et même si l'on peut toujours faire mieux, c'est déjà une belle réussite.

En salle de restauration, les nostalgiques pouvaient contempler des publicités des années 1914 à 1929 issues du journal l'illustration ... elles étaient parfois surprenantes... à leur lecture, nous pouvions constater que les temps ont beaucoup changé.

A nous de préparer d'ores et déjà l'édition 2020...

Hervé Cluzeau

Le Trait d'Union, club du 3^{ème} âge

Le Club du 3^{ème} âge organise des lotos et des repas tout au long de l'année.

Le calendrier pour 2019 n'a guère changé : il faut savoir que **les petits lotos** du club sont toujours le **jeudi de la 2^{ème} et 4^{ème} semaine de chaque mois** et un mois sur 2 il y a un **Repas Loto**.

Pour ceux qui n'ont pas le calendrier, il suffit de le réclamer à **la nouvelle présidente Martine**, lors d'une manifestation.

Contacts : Martine au 06 87 94 00 09 et Daniel au 06 13 17 99 70.

La Présidente



AGENDA DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE



Juillet	Août	Septembre
11 : Trait d'Union Loto 25 : Trait d'Union Loto + Repas		8 : Grain de Sel Pique-nique de la rentrée au Moulin de Charlot 12 : Trait d'Union Loto 21 : Comité des Fêtes soirée rock 26 : Trait d'Union Loto + Repas
Octobre	Novembre	Décembre
10 : Trait d'Union Loto 12 : Comité des Fêtes soirée moules frites 24 : Trait d'Union Loto + Repas	9 : Comité des Fêtes Salon créatif et récréatif 14 : Trait d'Union Loto 27 : Grain de Sel Veillée jeux de société 28 : Trait d'Union Loto + Repas	7 et 8 : Grain de Sel Téléthon 12 : Trait d'Union Loto 15 : Trait d'Union Grand repas de fin d'année avec orchestre 31 : Comité des Fêtes Réveillon de la St Sylvestre

Association de Maintien et de Soins à Domicile

Sur le territoire de la Haute-Gironde, l'Association a pour objet de contribuer à la qualité de vie et au bien-être des personnes quel que soit leur âge (enfants de plus de 3 ans, adultes, personnes présentant un handicap, personnes âgées de 60 ans ou plus) à leur domicile en proposant un accompagnement et une aide pour :

- ⇒ Les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette, à l'habillage, aide au lever et/ou coucher, préparation des repas, préparation des médicaments, ...
- ⇒ Les activités domestiques : courses, entretien du logement, entretien du linge, assistance administrative à domicile.
- ⇒ Les activités de loisirs et de la vie sociale (accompagnement au loto, au cinéma, au marché, à la piscine, aux expositions culturelles...)
- ⇒ Le garde des enfants à domicile (aide aux devoirs, prise de repas, jeux...)
- ⇒ Les aidants : ateliers sophrologie, bien être, créatifs, modules de sensibilisations, aides aux démarches administratives

Pour plus d'informations, vous pouvez accéder aux différents services sur le site : www.amsad33.fr

Vous pouvez également contacter l'association :

Siège social de Saint Savin

10 rue Maurice Lacoste
33920 St Savin
05 57 58 97 33
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

Antenne de Saint André de Cubzac

24 rue Emile Dantagnan
33240 St André de Cubzac
05 57 58 97 33
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 13h



La Maison des Services au Public de Blaye

aides à la rénovation de l'habitat



Résoudre et agir en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et le mal-logement, telle est l'ambition des élus du Pays de la Haute Gironde.

Pour les ménages à faibles revenus occupant un logement inadéquat (isolation, chauffage, mobilité, ...), des solutions existent pour financer leurs travaux de rénovation.

N'hésitez plus et contacter la Plateforme de Rénovation Energétique, des conseillers Info Energie sont à votre écoute au :

05 24 73 86 22



CHIFFRES CLE DE LA RENOVATION EN HAUTE GIRONDE - 2017-2018



- Informations et conseils neutres et gratuits à la Maison des Services au Public de Blaye
 - Permanence OPAH
tous les mercredis matin de 9h à 12h, sans RDV
 - Permanence Espace Info Energie
le 3ème mercredi matin de chaque mois, sur RDV
- Aides financières mobilisables, sous conditions de ressources et du type de travaux
 - Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition

Renseignement possible auprès du chargé de missions
Habitat au Pays de la Haute Gironde au
06.75.24.09.29 / habitat@pays-hautegironde.fr

MAINTIEN AU
DOMICILE
ADAPTATION AU
HANDICAP



ISOLATION
CHAUFFAGE
VENTILATION



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, quels sont les bons gestes?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

La canicule, c'est quoi?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

www.social-sante.gouv.fr/canicule • #canicule

Les numéros utiles

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

112 depuis un téléphone mobile

Dépannage électricité

0 810 33 30 33

Dépannage eau

05 81 91 35 03

Dépannage téléphone fixe

39 00

Poteau de téléphone cassé, fils coupé

Sur un téléphone mobile, quel que soit votre opérateur, téléchargez l'application gratuite « Dommages Réseaux » et laissez vous guider.

Sur internet, quel que soit votre fournisseur d'accès, allez sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr/> et laissez vous guider.

Hôpital de Blaye

05 57 33 40 00

AMSADHG (Association de Maintien à Domicile de la Haute Gironde)

05 57 58 97 33

Ecole de Générac

05 57 64 55 14

Ecole de Saugon

05 57 42 50 67

Mission locale de la haute gironde

05 57 58 01 56

Les acteurs économiques de notre commune

Vous êtes artisan, entrepreneur, auto-entrepreneur, viticulteur et vous souhaitez figurer dans le prochain journal et/ou sur le site internet, n'hésitez pas à déposer votre logo, carte, publicité à la mairie.

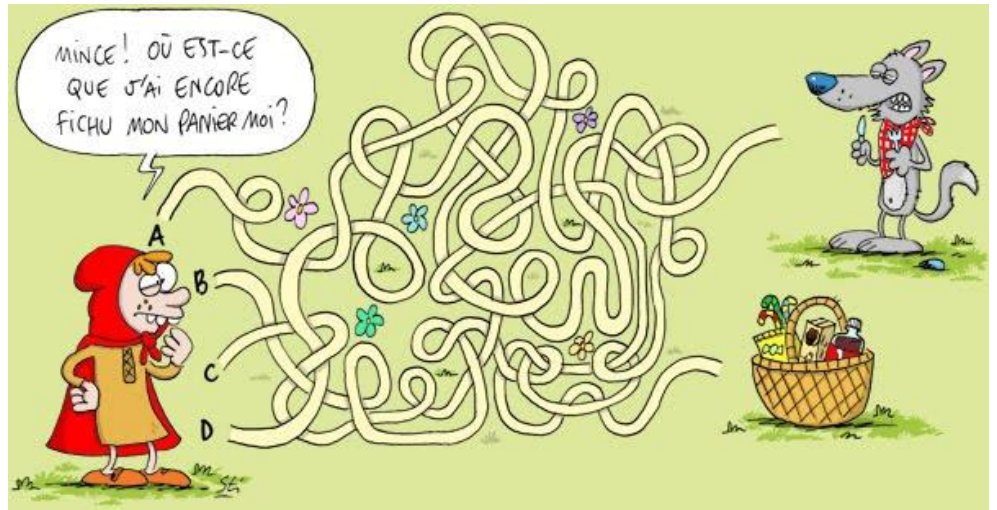
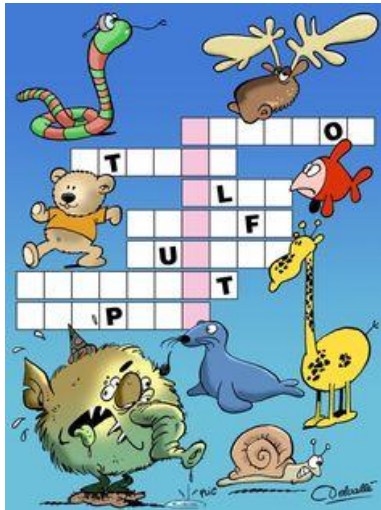


Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous sur
<http://www.generac33.fr>



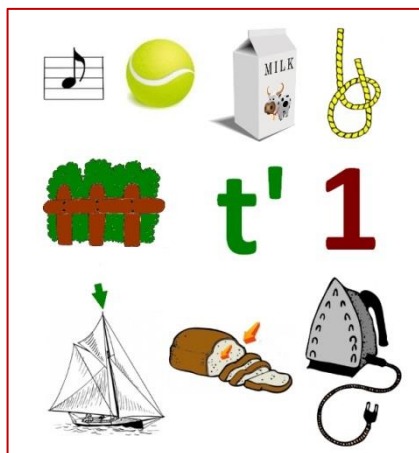
Jouons un peu

Des jeux pour les petits et les grands



	9		3	5	7			
2	6	5						7
		7						
5		8		1			2	9
			5		6			
7	1			3		8		4
						9		
4						1	7	3
			9	7	3		6	

			9	7	8			
			6			7		9
	9				5		8	
		8			3		6	
6	7						4	1
	3		1			8		
	1		8				5	
8		7				2		
			3	9	7			



Solutions des jeux page 11

**PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES
DANS LES LOCAUX D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU ASSOCIATIVE**



162 cambriolages dans des locaux d'activité professionnelle ou associative en 2018 sur l'arrondissement de Blaye.

Cambríolage?

- ➡ Vol par effraction ou escalade dans un local.
- ➡ Le vol porte principalement sur de l'argent (fonds de caisse) et du matériel. Parfois le préjudice représente une valeur financière très élevée.
- ➡ Les faits se déroulent majoritairement la nuit, surtout après minuit.
- ➡ Toutes les communes sont impactées par cette délinquance et tous les types de locaux peuvent en constituer la cible.



Protégez vos locaux d'activité professionnelle ou associative, et adaptez les bons réflexes si vous êtes victime d'un cambriolage.



Mesures de prévention matérielles

La vidéoprotection

Un système de vidéoprotection est dissuasif et permet d'identifier les auteurs en cas de cambriolage ou de vol à l'échelle. Vous pouvez avoir recours à un professionnel pour installer le système de vidéoprotection ou trouver en ligne du matériel facilement mis en œuvre. Assurez vous que les images soient consultables à distance et pas uniquement stockées en local. La vidéoprotection est soumise à autorisation préfectorale dans la mesure où elle est installée dans un espace ouvert au public.

L'alarme sirène

Les cambrioleurs aiment la discrétion. Une alarme sirène vous garantit de les mettre en fuite rapidement, limitant ainsi l'ampleur du cambriolage. Un système d'alarme est efficace si la détection s'opère au plus tôt et permet la transmission d'une information fiable et rapide. Malheureusement, la transmission de l'alerte centrale est redondante (ligne fixe et téléphone portable). L'alarme peut être couplée avec un dispositif d'éclairage visible depuis la voie publique. La réaction au choc (véhic) et à l'ouverture sur les courants peut remplacer votre compteur la détection volumétrique couramment mise en place.

En cas de doute ou pour solliciter des conseils de prévention, contactez votre brigade de Gendarmerie locale



Mesures de prévention humaines

- ➡ Soyez vigilant aux heures d'ouverture et de fermeture pour détecter toute prévarication ou comportement suspect.
- ➡ Prescrivez toute manipulation d'argent devant la clientèle et ne conservez pas d'importants sommes d'argent.
- ➡ Les clés des armoires et coffres forts ne doivent pas être visibles et trop facilement accessibles.
- ➡ Soyez discret sur les mesures de sécurité prises en oeuvre notamment en cas de débarrasage téléphonique.



Que faire en cas de cambriolage?

- ➡ Appelez la Gendarmerie.
- ➡ Ne touchez à rien et n'intérez surtout pas les enquêteurs pour procéder à des constatations de police technique et scientifique.
- ➡ Faites opposition si des moyens de paiement ont été volés.
- ➡ Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (déménagement de assurances, réorganisations...)
- ➡ Déclarez le vol à votre assureur.



Si vous ne pouvez pas appeler le 17, composez le 17
votre appel peut être débranché !

+ 175 usages
+ DE TRI
+ de papier



VOTRE CALENDRIER

Commune : GENERAC



Les Recyclables
Papiers et Emballages



Les Non Recyclables
Ordures Ménagères

2019

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lun 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01	Ven 01 F	Dim 01
Mar 02	Ven 02	Lun 02	Mer 02	Sam 02	Lun 02
Mer 03	Sam 03	Mer 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03
Jeu 04	Jeu 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04
Mar 05	Lun 05	Jeu 05	Sam 05	Mar 05	Jeu 05
Jeu 06	Mer 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06
Sam 06	Mer 06	Lun 06	Lun 07	Jeu 07	Sam 07
Dim 07	Mer 07	Sam 07	Mar 08	Ven 08	Dim 08
Lun 08	Jeu 08	Dim 08	Mer 08	Ven 08	Lun 08
Mar 08	Ven 08	Lun 08	Mer 09	Sam 08	Mar 09
Dim 08	Sam 08	Mar 09	Jeu 09	Dim 09	Mer 09
Lun 09	Mer 09	Ven 09	Mar 10	Ven 10	Lun 10
Mar 09	Mer 10	Mer 10	Mer 11	Dim 10	Mar 11
Jeu 10	Mer 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11 F	Mer 11
Sam 10	Dim 11	Jeu 12	Sam 12	Mar 12	Jeu 12
Lun 10 F	Lun 12	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13
Mer 12	Mer 13	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14
Jeu 13	Mer 14	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Dim 15
Ven 14	Jeu 15 F	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16
Sam 15	Ven 16	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17
Dim 16	Mer 17	Mer 17	Ven 18	Dim 17	Mer 18
Lun 17	Jeu 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18
Mar 18	Ven 18	Jeu 19	Sam 18	Mar 19	Jeu 19
Mer 19	Lun 19	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20
Jeu 20	Mer 20	Sam 21	Lun 21	Jeu 21	Sam 21
Ven 21	Mer 21	Dim 22	Mer 22	Ven 22	Dim 22
Sam 22	Jeu 22	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23
Dim 23	Ven 23	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24
Lun 24	Sam 24	Mer 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25 F
Mar 25	Dim 25	Mer 26	Sam 26	Mar 26	Jeu 26
Mer 26	Lun 26	Jeu 26	Dim 27	Mer 27	Ven 27
Jeu 27	Mer 27	Ven 27	Lun 28	Jeu 28	Sam 28
Ven 28	Mer 28	Sam 28	Mer 29	Ven 29	Dim 29
Sam 28	Jeu 29	Dim 29	Lun 30	Ven 30	Lun 30
Dim 29	Mer 30	Lun 30	Mer 31	Sam 30	Mer 31

2020

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
Mer 01 F	Sam 01	Dim 01	Mer 01	Ven 01 F
Jeu 02	Dim 02	Lun 02	Jeu 02	Sam 02
Ven 03	Lun 03	Mar 03	Ven 03	Dim 03
Sam 04	Mer 04	Mer 04	Sam 04	Lun 04
Dim 05	Mer 05	Jeu 05	Dim 05	Mar 05
Lun 06	Jeu 06	Ven 06	Lun 06	Mer 06
Mer 07	Ven 07	Sam 07	Mer 07	Jeu 07
Mer 08	Sam 08	Dim 08	Mer 08	Ven 08 F
Jeu 09	Dim 09	Lun 09	Mer 09	Sam 09
Ven 10	Lun 10	Mar 10	Ven 10	Dim 10
Sam 11	Mar 11	Mer 11	Sam 11	Lun 11
Dim 12	Mer 12	Jeu 12	Dim 12	Mar 12
Lun 13	Jeu 13	Ven 13	Lun 13 F	Mer 13
Mar 14	Ven 14	Sam 14	Mar 14	Jeu 14
Mer 15	Sam 15	Dim 15	Mer 15	Ven 15
Jeu 16	Dim 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16
Ven 17	Lun 17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17
Sam 18	Mar 18	Mer 18	Sam 18	Lun 18
Dim 19	Mer 19	Jeu 19	Dim 19	Mar 19
Lun 20	Jeu 20	Ven 20	Lun 20	Mer 20
Mer 21	Ven 21	Sam 21	Mer 21	Jeu 21 F
Mer 22	Sam 22	Dim 22	Mer 22	Ven 22
Jeu 23	Dim 23	Lun 23	Jeu 23	Sam 23
Ven 24	Lun 24	Mar 24	Ven 24	Dim 24
Sam 25	Mar 25	Mer 25	Sam 25	Lun 25
Dim 26	Mer 26	Jeu 26	Dim 26	Mar 26
Lun 27	Jeu 27	Ven 27	Lun 27	Mer 27
Mar 28	Ven 28	Sam 28	Mar 28	Jeu 28
Mer 29	Sam 28	Lun 30	Mer 29	Ven 29
Jeu 30	Ven 30	Mar 31	Jeu 30	Sam 30
Ven 31				

Vos bacs sont collectés l'après midi, pensez à les sortir avant 12h
Même les jours fériés, vos bacs sont collectés !
(sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT, aux heures de collecte habituelles)

Mairie de Générac



Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- le Mardi et le jeudi de 13h à 17h

Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous.

Tel : 05 57 64 74 28 // @ : generac-mairie@wanadoo.fr

i Le secrétariat sera fermé pour les congés d'été du 12 août au 2 septembre. Pour toute urgence, vous pourrez contacter le maire ou les adjoints :

M. Chilon 06 13 17 99 70 / M. Héraud 06 86 97 18 64 /

Mme Cadusseau 06 32 22 44 70

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous sur

<http://www.generac33.fr>

Rendez-vous en janvier pour le prochain numéro